

### PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 6.a



## La 3<sup>e</sup> correction du Rhône et le secteur St-Maurice/Lavey – Lac (Tronçon a: St-Maurice – Collombey-Muraz)

Des feuilles d'information accompagnent la publication pour information du Plan d'aménagement Rhône. Elles résument l'essentiel des informations selon trois volets: général, thématique et régional.

La 3<sup>e</sup> correction du Rhône est élaborée selon les principes du développement durable, en partenariat avec les communes et représentants des intérêts locaux. Cinq commissions régionales de pilotage (COREPIL) ont été constituées avec les partenaires régionaux pour définir leur vision du développement de la plaine dans leur région et accompagner l'élaboration du projet Rhône. Une brève synthèse du travail effectué en lien avec le projet de Plan d'aménagement est présentée pour chaque COREPIL ainsi que pour la Vallée de Conches.

#### FEUILLES INFOS GÉNÉRALES

1. Pourquoi une 3<sup>e</sup> correction du Rhône?
2. Comment protéger durablement la plaine?
3. Le Plan d'aménagement Rhône: c'est quoi?
4. Le Plan d'aménagement Rhône: infos pratiques et questions fréquentes

#### FEUILLES INFOS THÉMATIQUES

1. Infrastructures et cours d'eau
2. Agriculture
3. Nature, paysage, chasse et pêche
4. Environnement
5. Énergie
6. Territoire, risque résiduel et intervention d'urgence
7. Économie, tourisme, loisirs et culture, formation et sports

#### FEUILLES INFOS RÉGIONALES

1. Vallée de Conches
2. Brigue – Salquenen
3. Sierre – St-Léonard
4. Sion – Chamoson
5. Riddes – Evionnaz
6. St-Maurice/Lavey – Lac

### La COREPIL du Chablais

regroupe les communes riveraines valaisannes et vaudoises de St-Maurice, Lavey-Morcles, Bex, Massongex, Monthey, Ollon, Aigle, Collombey-Muraz, Vionnaz, Yverne, Vouvry, Chessel, Noville et Port-Valais ainsi que des représentants des domaines agriculture, nature, industrie, tourisme et énergie. Présidée par M. Pascal Gross, pour le compte de Chablais Région, les membres se sont réunis durant près de trois ans pour suivre l'élaboration du projet Rhône et élaborer un concept régional de développement de la plaine (CDP) traitant notamment des thèmes suivants:

- Mise en valeur du territoire bâti – Urbanisation, équipements et économie
- Mise en valeur du paysage – Agriculture, nature, loisirs et tourisme
- Mise en valeur de l'eau – Eau et énergie.

Pour plus de renseignements: OI DC, Place centrale 3, 1870 Monthey



### Les enjeux territoriaux prioritaires en lien avec le plan d'aménagement du Rhône, selon la vision à long terme du CDP

Parmi les thèmes abordés et les enjeux territoriaux identifiés par le Concept régional de développement de la plaine (CDP), sont particulièrement liés au Rhône les enjeux territoriaux suivants:

#### Lavey et St-Maurice

Protection globale de l'usine hydroélectrique et de la zone industrielle et sécurisation de la zone intermédiaire à proximité du camping des Iles à Lavey. Développement de la zone détente en rive gauche. Aménagement des passages sous-voies pour le camping du Bois-Noir.

#### Les Grandes Iles d'Amont et le Domaine du Rhône à Bex

Réalisation du palier hydroélectrique de Massongex et de ses installations annexes (passe à poissons). Développement d'activités en lien avec l'eau et mise en valeur des berges. Aménagement de pistes équestres. Liaison destinée aux piétons et deux roues du village de Bex à la gare CFF. Mise en place du marais avec un étang peu profond projeté par le réseau écologique cantonal (réseau de la plaine du Rhône pour le Canton de Vaud).

#### Zones industrielles d'Aigle et de Collombey-Muraz

Sécurisation des industries situées sur les deux rives du Rhône. Réalisation éventuelle du palier hydroélectrique d'Illarsaz et de ses installations annexes (passe à poissons). Création de liaisons routières et ferroviaires pour traverser le Rhône dans le secteur de la Charbonnière. Aménagement de pistes équestres sur les berges en rive gauche. Etude de la faisabilité d'une production de biocarburant sur le site de la Charbonnière.

### Les principales caractéristiques du projet de plan d'aménagement du Rhône

Actuellement, la majorité des surfaces potentiellement inondées par le Rhône dans le secteur du Chablais concerne des parcelles agricoles. Mais les dégâts potentiels se concentrent dans les zones industrielles de Collombey-Muraz et d'Aigle, fortement menacées (1.5 mia de fr. de dégâts potentiels). Les villages de Massongex et Collombey-le-Grand sont également affectés par les inondations du Rhône.

Pour améliorer cette situation, le plan d'aménagement prévoit (cf. plan au verso):

- des **élargissements sécuritaires minimaux** entre Lavey et Massongex ainsi qu'en aval de la Gryonne,
- un **renforcement de digue en rive gauche** entre le pont CFF et Massongex,
- une **adaptation des digues à leur contexte urbain** à la hauteur de St-Maurice et dans la traversée de Massongex,
- un **élargissement ponctuel aux Grandes Iles d'Amont** intégrant les embouchures de la Gryonne et de la Vièze, afin de restaurer une dynamique alluviale au niveau des confluences,
- un **élargissement sécuritaire minimal avec un renforcement de la digue en rive gauche** au niveau de Collombey-Muraz.

Pour plus de renseignements sur cette région et ses liens avec la correction du Rhône, vous pouvez consulter le rapport de synthèse du PA-R3, chap. 7 et plans annexés, disponible auprès de votre commune et sur [www.vs.ch/rhone](http://www.vs.ch/rhone)



### PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 6.a

